



MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE

LIVRET D'ACCUEIL ACCUEIL PERMANENT



Les Lilas
Les Roses
Les Nénuphars
Les Coquelicots
Les Jonquilles

Les Châtaigniers
Les Charmes
Les Erables
Les Chênes



MOT D'ACCUEIL

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez être accueilli(e) à la Maison d'Accueil Spécialisée « Résidence Berthe Morisot », établissement médico-social géré par l'EPSM Lille-Métropole à Armentières.

Afin de faciliter votre arrivée parmi nous, ce livret d'accueil a été rédigé. Il vous guidera, ainsi que vos proches dans votre séjour.

Il est complété, conformément aux dispositions de la loi, par la Charte des Droits et Libertés de la Personne Accueillie et par notre règlement de fonctionnement.

Nos actions s'appuient sur un projet d'établissement qui fixe comme objectifs principaux de répondre à vos attentes en termes d'accueil, d'accompagnement, de bien-être, de confort et de sécurité.

Avec votre participation, et celle de votre représentant légal, et selon vos choix, vos attentes, vos besoins, nous établirons un Projet d'Accompagnement Personnalisé avec des objectifs à atteindre et des moyens pour y parvenir.

Vous serez régulièrement invité(e) à faire part de vos remarques et suggestions par le biais des instances prévues : le Conseil de la Vie Sociale, l'enquête de satisfaction.

L'ensemble du personnel de la Résidence s'engage à tout mettre en œuvre pour vous proposer un accompagnement de qualité.us vous souhaitons un excellent séjour parmi nous.

Bruno Gallet

Directeur



PRESENTATION

DE L'ETABLISSEMENT

Créée en 2002, la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) dénommée Résidence Berthe Morisot est un établissement médico-social géré par l'EPSM Lille-Métropole. Elle a vocation à accueillir des personnes qui bénéficient d'une orientation MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), en situation de handicap qui les empêche d'effectuer seules les actes essentiels de la vie quotidienne et qui nécessitent un accompagnement, une surveillance médicale et des soins constants.

En juin 2013, son extension porte sa capacité d'accueil à 110 hébergements temps pleins et 10 accueils de jour.

La Résidence est composée de 2 bâtiments : les Fleurs où 60 résidents sont accueillis à temps plein dans 5 maisons (Roses, Lilas, Nénuphars, Coquelicots et Jonquilles) et les Arbres où 50 résidents sont accueillis dans 4 maisons (Chênes, Charmes, Châtaigniers et Erables).

L'accueil de jour (espace Carambole) d'une capacité de 10 places se situe dans le bâtiment des Fleurs.

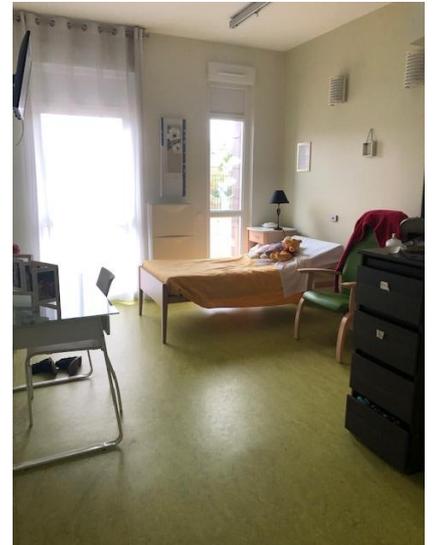
La Résidence Berthe Morisot est implantée de plain-pied dans un parc verdoyant.

La Résidence Berthe Morisot est implantée sur le site de l'EPSM Lille-Métropole à Armentières. Elle bénéficie d'une situation géographique favorable, proche du centre-ville et à 15 kms de la ville de Lille. Elle est accessible par les transports en commun (SNCF et Métro/Bus).



LES MAISONS DE VIE

Bâtiment Les Arbres



Chaque maison de vie est organisée telle un « chez soi » avec :

- Une salle à manger
- Un salon avec téléviseur
- Une salle d'activité
- Une cuisine équipée
- Une salle de bain adaptée
- Des chambres (dont certaines doubles)



Bâtiment Les Fleurs



LES ESPACES D'ACTIVITES

Dans ce cadre de vie, prennent place divers espaces d'activités, de rencontre, de soins tels que :

La balnéothérapie

L'espace de **balnéothérapie** est conçu pour apporter aux résidents l'apaisement global du corps et par la même occasion de l'esprit : un état de mieux-être, tant au niveau corporel que psychique.

Cette technique a pour objectif de permettre aux résidents de s'investir personnellement et spontanément dans la recherche d'une détente, d'apprécier ce moment de calme pour être à l'écoute de son corps.



La Snoezelen



travers la douleur et les limites imposées par le handicap.

L'approche **Snoezelen** réintroduit dans la vie médicalisée des personnes très dépendantes, la notion de bien-être à travers la découverte du monde des sensations. Il s'agit de donner envie de regarder, d'écouter, de sentir, de toucher, de découvrir ou redécouvrir son environnement et son propre corps autrement qu'à

La salle de rééducation



La salle arts plastiques



La salle de psychomotricité



La salle musique



La salle esthétique



Les salles polyvalentes permettent des temps de rencontre à l'occasion d'anniversaires, de fêtes, d'ateliers...



L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

L'équipe pluriprofessionnelle de la MAS est à votre écoute et met en œuvre tout son savoir-faire.

- L'équipe administrative assure la gestion et l'organisation de la résidence :

Le Directeur, le responsable de la résidence, les cadres de proximité et l'adjointe administrative.

- L'équipe socio-éducative vous accompagne dans votre vie quotidienne et sociale :

Educateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs, assistant éducatif et social, éducateur technique spécialisé, assistante de service social, psychologue, animatrice

- L'équipe médico-soignante et de rééducation vous accompagne dans la prise en charge de la vie quotidienne et des soins :

- le médecin coordonateur est le médecin référent de la MAS.

- les deux médecins généralistes vous reçoivent en consultation en fonction de votre état de santé et assurent votre suivi médical.

- le médecin psychiatre assure votre suivi psychiatrique si nécessaire.

- les infirmiers, avec les aides-soignants, participent aux soins qui vous sont prescrits par les médecins.

- l'ergothérapeute, la psychomotricienne, les professeurs d'activités physiques adaptées tendent à développer ou maintenir vos capacités fonctionnelles et à en prévenir l'altération.

- L'équipe de nuit, composée d'infirmiers, d'aides-soignants et d'assistants éducatif et social est présente pendant votre sommeil pour s'assurer de votre confort et de votre sécurité.
 - Les agents de bio-nettoyage assurent l'entretien des locaux et de votre chambre.
- 

VOTRE ADMISSION

L'orientation vers la résidence

Peuvent être accueillies les personnes ayant obtenu une orientation en Maison d'Accueil Spécialisée par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Procédure d'admission

Les dossiers de demande d'admission disponibles sur [notre site internet](#). Les dossiers complets sont présentés en commission d'admission qui décide de l'opportunité d'une visite de pré-admission. Les candidatures sont suivies sur une liste d'attente.

Une visite de pré-admission où l'intéressé(e) est accompagnée(e) de son entourage proche et/ou de l'équipe soignante qui le (la) prend en charge est réalisée. Lors de cette visite, afin de mieux vous informer sur l'institution, le livret d'accueil et ses annexes : règlement de fonctionnement et charte des droits et libertés des personnes accueillies vous sont présentés et remis.

Une période d'observation de deux mois, avec un bilan intermédiaire au bout d'un mois est effectuée. A l'issue de la période d'observation, si celle-ci est concluante, le directeur des services médico-sociaux et le responsable de la résidence, sur avis de la commission d'admission, procèdent à votre admission définitive.

Dans le mois qui suit votre admission définitive, un contrat de séjour est signé conformément au décret du 26 novembre 2004.

Le financement de votre séjour

Le financement de la MAS est assuré par un prix de journée fixé par arrêté du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé et payé par les organismes de sécurité sociale. Seul le forfait journalier est à votre charge. Le montant du prix de journée et du forfait hospitalier est annexé au contrat de séjour.



VOUS ET VOS PROCHES AU CŒUR DE LA PRISE EN CHARGE

*« Une approche axée sur
l'Éthique des pratiques
professionnelles, au service
de la bientraitance »*

La Maison d'Accueil Spécialisée Berthe Morisot, s'inscrivant dans une démarche d'évolution constante, a décidé de recentrer son approche autour d'une philosophie favorisant la bientraitance et l'épanouissement des résidents. Nous avons choisi de nous orienter vers une conception qui met en avant une éthique selon une approche contextuelle, directement au cœur des pratiques des professionnels.

Cette nouvelle approche se base sur une compréhension approfondie des besoins individuels des résidents, privilégiant l'adaptation des soins et de l'accompagnement à chaque personne. Notre vision repose sur le respect de l'autonomie, la reconnaissance des capacités de chacun à faire ses propres choix, et la considération des préférences individuelles.

Dans cette perspective, nous avons élaboré une charte éthique de la résidence, mettant en avant des valeurs telles que l'écoute, la communication ouverte, le respect de l'intégrité physique et psychologique, ainsi que la promotion d'une approche globale prenant en compte la singularité de chaque résident.

Notre volonté est de créer un environnement où chaque individu se sent pleinement compris, respecté et soutenu dans son parcours. Nous croyons fermement que cette nouvelle orientation renforcera notre capacité à offrir des soins de qualité, empreints d'empathie et de considération pour le bien-être de nos résidents.

Votre intégration et votre Projet d'Accompagnement Personnalisé

L'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire de la MAS s'est donné pour mission de vous accompagner dans votre vie quotidienne et de répondre le mieux possible à vos besoins. Elle vous propose un accompagnement social et éducatif adapté ainsi qu'une attention particulière à votre bien-être physique et moral. Elle cherchera par ailleurs à favoriser vos liens familiaux et personnels dans le respect de vos choix, et vos liens sociaux en fonction de vos potentialités.

Pour répondre à ces objectifs, un Projet d'Accompagnement Personnalisé répondant à vos désirs, vos besoins vous est proposé dans les six mois qui suivront votre admission définitive à la résidence. Il est élaboré à partir des éléments d'observations recueillis et de vos demandes au cours d'une réunion d'échanges entre l'équipe pluridisciplinaire, vous-même, votre représentant légal et/ou vos proches. Il sera réévalué une fois par an. Dès votre admission, un référent professionnel au sein de l'équipe est nommé.

VOTRE SEJOUR

Votre chambre



A votre arrivée, une chambre individuelle ou double vous est attribuée.

Certaines chambres sont équipées d'un coin toilette munies d'un lavabo, d'autres sont munies d'une salle de douche avec un toilette.

Chaque maison de vie dispose d'une salle de bain toute équipée (douche, baignoire médicalisée, lit-douche).

Vous pouvez décorer votre chambre avec des objets personnels.

Les téléviseurs et autres appareils électriques sont autorisés après contrôle par le service sécurité de l'EPSM Lille - Métropole.

Les visites

Pour le confort des résidents, les visites s'effectuent dans la chambre ou dans la salle réservée à cet effet.

Les enfants sont volontiers accueillis dans la structure sous la surveillance et la responsabilité des parents.

Les horaires conseillés sont de 10h à 20h, 7 jours sur 7, en tenant compte de vos activités.

Un hébergement pour les familles qui souhaitent séjourner est envisageable par le pôle « Hébergement » de l'EPSM Lille-Métropole (Monsieur COURDAIN 03 20 10 22 34)

Vos sorties

Toute sortie doit faire l'objet d'une demande à l'encadrement.

Les repas



Ils sont servis dans la salle à manger de chaque maison de vie ou en chambre si votre état de santé le nécessite ou le justifie.

La Résidence travaille en collaboration avec la cuisine centrale de l'EPSM Lille-Métropole qui confectionne les repas élaborés et suivis par la diététicienne en accord avec le médecin.

Nous veillons au respect de vos goûts, de vos particularités alimentaires



La Résidence est représentée au Comité de Liaison Alimentation Nutrition (CLAN) qui pilote la politique d'amélioration de la qualité de la prestation alimentation et nutrition.

Le linge

Un inventaire de vos vêtements personnels est effectué le jour de votre arrivée. Les vêtements personnels sont étiquetés par la blanchisserie et entretenus, selon votre choix par la blanchisserie de l'EPSM Lille Métropole ou par vos soins.

Le courrier

Le courrier est distribué tous les jours ouvrables par le personnel. Une aide à la lecture vous est proposée, si vous le souhaitez.



Les transports et déplacements

Tous les déplacements à l'extérieur de l'établissement, effectués dans le cadre des activités éducatives ou consultations médicales sont à la charge de l'établissement.

Les transports relatifs aux retours en famille sont à la charge du résident.

Votre argent de poche

Afin de couvrir vos dépenses qui ne peuvent être prises en charge par le budget de la Résidence, il vous est demandé de disposer d'argent de poche.

Vous serez accompagné dans la gestion de cet argent par le moniteur éducateur qui pourra rendre compte des dépenses effectuées.

L'établissement demande en particulier à votre famille ou à votre représentant légal de veiller à satisfaire régulièrement à vos besoins.



ACTIVITES, LOISIRS ET ANIMATIONS

Afin de créer une animation dans la vie quotidienne, des activités et loisirs sont organisées. Elles sont conçues et vous sont proposées à partir de vos centres d'intérêts, vos souhaits, vos besoins, vos capacités et tiennent compte des objectifs fixés dans votre Projet d'Accompagnement Personnalisé.

Ces activités répondent à des objectifs d'apprentissage, de mieux être corporel et sont surtout le support de la vie relationnelle et sociale. La résidence veut être un lieu de vie dynamique où différentes activités individuelles ou collectives, à l'intérieur et à l'extérieur sont organisées.

- des activités éducatives qui permettent le maintien et l'évolution des acquis tels que la mobilité, la dextérité, le langage, les repères spatio-temporels et qui favorisent la communication (stimulation à la marche, randonnées, ateliers mémoires, jeux de sociétés ...)
- des activités culturelles et de loisirs programmées ou spontanées qui procurent des moments de détente, de plaisir et d'échanges conviviaux (sorties restaurant, matchs de foot, spectacles, concerts, cinéma, médiathèque, musées, soirées à thèmes ...)
- Des activités de détente, de stimulation et soins à la personne qui favorisent la relation individuelle (espace détente, écoute musicale, bains relaxants, esthétique, massage, équithérapie, jardinage, piscine ...).

Tout au long de l'année des animations sont organisées : fête annuelle de la résidence, fête de Noël, carnaval, Pâques, fête de la musique, halloween, olympiades, lotos, anniversaires, ...

Des manifestations sont organisées, en partenariat avec l'association « les petits écureuils de Berthe », durant l'année : kermesse, marché de Noël, ...





Fête de la musique



Fête « Féerie d'Automne »



Equithérapie



Bols Tibétains



Spectacle de la Résidence

GITES ET SEJOURS VACANCES

Tout au long de l'année, des séjours vacances avec des partenaires extérieurs peuvent vous être proposés. De même que des séjours en gîtes organisés par les professionnels de la Résidence.



CENTRE SOCIAL

Vous pouvez bénéficier de la cafeteria et des activités qui sont proposées par le centre social de l'EPSM Lille Métropole.



Horaires d'ouverture :

9h - 12h / 14h - 17h en semaine

9h30 - 17h le week-end

LES SOINS ET LA SURVEILLANCE MEDICALE

Vous bénéficiez, dès votre entrée d'une surveillance et d'un suivi de votre état de santé. Dès l'admission, votre dossier médical sera constitué. Tous les soins que vous recevrez seront tracés dans votre dossier informatisé.

Le médecin coordonnateur est en charge d'assurer la continuité de votre parcours de soin. Une équipe médicale, paramédicale et soignante assure la surveillance médicale et les soins.

En réponse à vos besoins, vous pouvez bénéficier de consultations spécialisées en cabinet libéral ou en établissement hospitalier de proximité. Pour ce faire, la MAS a signé un certain nombre de conventions de partenariat et de coopération avec le secteur sanitaire environnant.

La rédaction de directives anticipées et la désignation d'une personne de confiance sont encouragées dès l'admission dans la résidence, afin de pouvoir vous fournir un accompagnement au plus proche de vos souhaits.

Les personnes en fin de vie peuvent, si elles le souhaitent, être accompagnées au sein de la résidence, avec l'aide si nécessaire de l'Equipe Mobile de Soins Palliatifs et d'un service d'Hospitalisation A Domicile (HAD), dans la mesure où leur état ne nécessite pas de soins techniques et d'équipements spécialisés hors de sa compétence.

Ces moments font l'objet de soins, d'assistance et de soutien adaptés dans le respect des appartenances confessionnelles et des convictions de la personne et de ses proches. La présence de la famille est facilitée et elle peut bénéficier d'une aide et de conseils auprès des équipes.

L'ensemble des soins dont vous allez bénéficier est à la charge de la résidence.

Un espace d'écoute et d'expression peut vous être proposé par la psychologue.



La résidence est représentée au sein du Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN) chargé de mettre en œuvre la politique de prévention des infections liées aux soins

La résidence est représentée au sein du Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD) chargé de coordonner le programme de prise en charge de la douleur.

Le Comité du Médicament et des Dispositifs Médicaux Stériles (COMEDIMS) définit et coordonne la politique du médicament et des dispositifs médicaux stériles.

VOS DROITS

L'accueil et le séjour dans la Résidence Berthe Morisot s'inscrivent dans le respect des principes et valeurs définis par la Charte de la personne accueillie. Les libertés s'expriment dans le respect réciproque :

- des professionnels
- des intervenants extérieurs

Réclamations

Vos premiers interlocuteurs sont les professionnels de la résidence. Si vous souhaitez exprimer une suggestion ou un mécontentement, nous vous invitons à vous adresser directement à la responsable ou aux cadres. Si cette première démarche ne vous apporte pas satisfaction, vous pouvez écrire à la Direction de l'EPSM Lille Métropole ou demander à rencontrer le responsable de la commission des usagers.

La Commission des Usagers

La Résidence Berthe Morisot est représentée au sein de la Commission des Usagers de l'EPSM Lille-Métropole. Elle a pour vocation de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des personnes et de leur famille.

En cas d'insatisfaction, de contestation ou de réclamation, il est possible de saisir par courrier ou par mail la commission des usagers de l'EPSM à l'adresse suivante :

Commission des usagers

EPSM Lille-Métropole

104 rue du Général Leclerc BP10 - 59487 Armentières cedex

cdu@epsmlille-metropole.fr

La personne qualifiée (article L311-5 du CASF)

Pour vous aider à faire valoir vos droits, vous avez la possibilité de faire appel à la personne qualifiée de votre choix en prenant contact avec le

Point relais service d'Armentières

85 bis Quai de Beauvais 59280 Armentières

Tél. 03 59 73 78 90

prs-armentieres@cg59.fr

L'ARS met aussi à votre disposition un point focal régional – Tél. 03 62 72 77 77

Le Conseil de la Vie Sociale est composé de représentants

- des personnes accueillies
- des familles
- du personnel pluridisciplinaire
- de l'organisme gestionnaire
- du responsable d'Établissement
- de l'encadrement de la résidence
- du médecin coordonnateur



Il donne un avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement.

Droit d'accès au dossier et de rectification des données

Conformément aux dispositions légales, vous ou votre représentant légal pouvez demander communication de votre dossier. La demande écrite doit être adressée par courrier au Directeur de l'EPSM Lille-Métropole.

La personne de confiance et les directives anticipées

Vous pouvez désigner une personne de confiance : celle-ci peut être un parent, un proche ou votre médecin traitant. Elle sera consultée au cas où vous ne seriez plus en état d'exprimer votre propre volonté ou de recevoir l'information nécessaire à cette fin. Cette désignation est faite par écrit. Elle est révoquée à tout moment. Si vous le souhaitez, la personne de confiance peut vous accompagner dans vos démarches et assister aux entretiens médicaux afin de vous aider dans vos décisions.

La rédaction de vos directives anticipées est une possibilité qui vous est donnée. Il s'agit pour vous d'exprimer vos volontés par écrit sur les décisions médicales à prendre lorsque vous serez en fin de vie, sur les traitements ou actes médicaux qui seront ou ne seront pas engagés, limités ou arrêtés. Ce document est révoquée à tout moment.

Confidentialité des données

L'ensemble des professionnels de la MAS est astreint au secret médical et à l'obligation de discrétion professionnelle.

VOS DEVOIRS

Quelques règles de vie communautaires s'imposent à vous (cf. le contrat de séjour et le règlement de fonctionnement)



Visites : vous pouvez recevoir votre famille ou amis chaque jour entre 10h et 20h (au-delà sur autorisation).



Absences : nous vous demandons de prévenir à l'avance de vos sorties, de respecter les horaires de repas et les horaires de retour de sorties.



Tabac/alcool/stupéfiants : il est strictement interdit de fumer dans les locaux et d'introduire tout produit contenant de l'alcool, des médicaments et autres substances psycho actives.

Tout objet considéré comme dangereux est interdit et doit être remis au personnel.

Pour le bien-être de tous, nous vous demandons de respecter « l'autre » et l'espace de l'autre, de respecter la propreté des locaux et le mobilier mis à disposition.

GARANTIR VOTRE PROTECTION ET VOTRE SECURITE

Nous assurons votre protection et votre sécurité. La surveillance de nuit est assurée par le personnel. L'astreinte médicale et administrative est assurée 24H/24h. La structure satisfait aux normes de sécurité en vigueur. Les locaux sont protégés par un système de détection incendie.

Outre l'attention soutenue accordée par les professionnels aux questions touchant la sécurité, la plus grande vigilance est apportée aux questions de bientraitance au sein de l'établissement.

L'ensemble du personnel est sensibilisé aux situations à risques de maltraitements psychologiques et physiques. Toute maltraitance constatée serait systématiquement signalée aux familles et aux autorités compétentes selon les procédures établies. Un suivi psychologique et éducatif est proposé à la victime et à son entourage.

Informations utiles :

Maltraitance
3977 : Numéro d'écoute nationale

Agence Régionale de Santé (ARS) Haut de France
Bâtiment Onix A
556 Avenue Willy Brandt
59777 EURALILLE

Tél. 08 09 40 20 32 ou 03 62 72 77 00
ars-hdf-signal@ars.sante.fr

Vous trouverez en annexes :

- Le règlement de fonctionnement
- La Charte des droits et libertés de la personne accueillie
- L'Arrêté conjoint portant nomination des personnes qualifiées pour le respect des droits des personnes prises en charge dans un établissement
- L'organigramme et les numéros d'appel



NOUS VOUS SOUHAITONS UN EXCELLENT SEJOUR DANS NOTRE ETABLISSEMENT

Version 9 du 13/03/2024

Résidence Berthe Morisot - Avenue Gustave Dron
BP 10 - 59487 ARMENTIERES Cedex - Tél. 03 20 10 23 10

